



**AFGSU Situations Sanitaires Exceptionnelles Annexe 4 :
PRISE EN CHARGE D'UN AFFLUX MASSIF DE VICTIMES NON
CONTAMINEES EN ETABLISSEMENT DE SANTE**

PROGRAMME DE FORMATION

« AFGSU SSE Annexe 4 »

Arrêté du 6 juillet 2019.

CENTRE DE FORMATION

CESU de l'Estuaire

ACTION DE FORMATION

Intitulé

AFGSU SSE Annexe 4

Description et détail

Cette formation est destinée aux Professionnels de santé et personnels des établissements de santé chargés d'assurer la prise en charge d'un afflux de patients blessés en établissement de santé.

Formateurs

2 Formateurs AFGSU SSE du CESU de l'Estuaire compétents

1 Groupe de 12 apprenants maximum

Prérequis:

Etre à jour du Module « urgences collectives et situation sanitaire exceptionnelle » de l'AFGSU 1 ou 2 et l'annexe 3.

Recyclage:

Chaque annexe de l'AFGSU SSE est à recycler tous les ans.

Présence indispensable à chaque moment de la formation.

Durée : 3h30 sur une après-midi.

Délais d'accès :

Veuillez-vous rapprocher du secrétariat du CESU à l'adresse suivante : cesu.estuaire@ch-havre.fr, pour connaître les dates des prochaines sessions de formation pour l'AFGSU SSE.

Tarifs : [Accès aux tarifs ici](#)



AFGSU Situations Sanitaires Exceptionnelles Annexe 4 : PRISE EN CHARGE D'UN AFFLUX MASSIF DE VICTIMES NON CONTAMINEES EN ETABLISSEMENT DE SANTE

Objectifs de la formation

- Connaitre les principes et l'organisation de la prise en charge d'un afflux massif de blessés en établissement de santé : principes de triage et parcours de soins des patients.
- Comprendre le rôle du directeur médical de crise et des différents professionnels de santé et personnels intervenants.
- Connaitre l'organisation des plateaux techniques participant à l'accueil des patients : Urgences, Bloc Opératoire, Imagerie, Laboratoires, Soins post-interventionnels, Réanimation ...
- Maitriser les techniques de prise en charge des blessés notamment les spécificités pédiatriques.
- Connaitre les modalités de traçabilité des victimes (SINUS/SIVIC) et connaitre les principes d'identitovigilance
- Connaitre les principes de l'information des proches des victimes et de l'annonce de décès.
- Identifier les troubles psychiques post-traumatique chez les blessés et parmi les personnels et professionnels de santé intervenants.

Méthodes pédagogiques

Les méthodes pédagogiques mobilisées sont dites de pédagogie active, privilégiant les interactions et les mises en situation au plus près du réel : mise en situation, jeux de rôles, pré-test et auto-évaluation continue.

Outils pédagogiques

Les outils et matériels pédagogiques utilisés dans le cadre de la formation consistent en des outils pour l'animation pédagogique (QCM, questions ouvertes, Quizz), des médias de communication (vidéo projecteur, écran, paperboard).

Évaluation des connaissances

L'évaluation est réalisée en début, tout au long et en fin de formation. Elle permet d'adapter le déroulement de la session.

L'évaluation de fin de formation permet de valider les acquis de l'apprentissage et l'obtention de l'AFGSU, suite à la validation des acquis.

Critères d'évaluation :

Mise à disposition d'une grille d'autoévaluation en cours de formation

Evaluation des acquis post formation immédiats.

Présence indispensable à chaque moment de la formation.



AFGSU Situations Sanitaires Exceptionnelles Annexe 4 :
PRISE EN CHARGE D'UN AFFLUX MASSIF DE VICTIMES NON
CONTAMINEES EN ETABLISSEMENT DE SANTE

PROGRAMME

Horaires	Matinée
13h30-13h50	Reprise des éléments de l'annexe 3 avec phase de pré-test de l'annexe 4
13h50-14h10	Suite de la mise en situation de l'annexe 3 Constitution de groupes de travail
14h10-14h45	Travail de groupe : réflexion sur l'organisation et réponses en fonction des missions
14h45-15h20	Mise en situation téléphonique
15h20-15h30	DEBRIEFFING A CHAUD
15h30-15h45	PAUSE
15h45-17h00	Présentation des synthèses de groupes
17h00	Fin de formation

Situation de Handicap

Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec les participants en situation de Handicap les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser leur apprentissage. Vous pouvez contacter notre référent handicap : sebastien.martin@ch-havre.fr .